

# Inondations de juillet 2021 : 6300 victimes indemnisées

Luxembourg, le 14/10/2021

Trois mois après les pluies diluviennes et les graves inondations qui ont touché le pays, les assureurs ont procédé à un état des lieux.

Les assureurs ont été saisis de **6.500** dommages aux habitations et entreprises et de **1.300 dossiers** de véhicules inondés, dont la très grande majorité se trouve définitivement hors d'usage.

Le coût total de cette catastrophe - la plus onéreuse de l'histoire de l'assurance luxembourgeoise - est estimé désormais à **125 millions d'euros**.

Les assureurs ont mobilisé et renforcé leurs équipes pour permettre un paiement des dégâts aussi efficace, facile et rapide que possible.

A ce jour, 80% des dossiers « véhicules » sont d'ores et déjà clôturés, autrement dit, les indemnités dues ont été intégralement payées. Ce taux s'élève à 85% pour l'indemnisation des dégâts aux habitations et entreprises, totales ou partielles, y compris les avances versées pour les dossiers encore en cours.

Plusieurs motifs expliquent l'existence de dossiers encore ouverts :

- des expertises toujours en cours (dans certains cas de dégâts d'envergure à des habitations ou entreprises),
- des devis / factures non encore fournis par les assurés,
- des travaux qui nécessitent du temps en raison du manque de matières premières
- des corps de métiers non disponibles à court terme,

Compte tenu de la fréquence accrue des événements météorologiques ces 3 dernières années sur le territoire luxembourgeois, laquelle démontre concrètement un changement climatique, l'ACA préconise aux assurés d'être attentifs aux garanties qu'ils ont souscrites et de les faire revoir auprès de leur assureur ou de leur agent d'assurance.

**CONTACT : Marc HENGEN, Administrateur-Délégué**

marc.hengen@aca.lu  
Tél. : 44 21 44 26